



Direction de la Proximité et de la Citoyenneté
Service Concertation et Conseils de Quartier

CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE VILLE

RELEVÉ DE CONCLUSION MARDI 9 NOVEMBRE

Présents :

Co-présidentes : Nathalie BEGUIER, Catherine GANIVET.

Elus municipaux : Françoise BILLY, Première Adjointe, Geneviève RIZZI, Adjointe au Maire, Alain GARCIA, Conseiller Municipal, Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal.

Membres du Conseil de Quartier : Gilles ALBERT, Maurice BAGOT, Christiane BERNIS, Denys BOURDEAU, Georges COLOMER, Ghislaine COLOMER, Alain CRIGNON, Brigitte DURGAND, Bernard FAUQUET, Evelyne GUION, Jean-Gabriel HERNANDEZ, Philippe HOFMANN, Charles JOLY, Michèle JOUSSEAUME, Christine LEVAIN, Françoise MAYE, Florence MECHIN, Jacques MORIN, Jean-Michel PIERRE, Mireille TREBUCQ, Marie TROCME, Marc VECHAMBRE, Emmanuelle VITTU, Jean-Marie WACK.

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté : Laurence FAUCON, Responsable du Service Concertation et Conseils de Quartiers, Nathalie SENE, Assistante du Conseil de Quartier.

Excusé(s) : Catherine REYSSAT, Conseillère Municipale, Susan BURGESS, Danielle GABORIAU, Jean-Louis MOREAU.

Absents : Jean Luc BAUMARD, Laurent BERENGER, Philippe MOREAU, Luc TROUVE.

Invité : Bernard AROLDI, président de l'association des commerçants de Niort.

Objet : Bilan de l'assemblée plénière et projection de la vidéo « paroles d'habitants ».

Réponse Conseil

Assemblée plénière :

- pas assez de temps consacré aux commissions,
- l'atelier internet était fort intéressant,
- il est dommage qu'il n'y ait pas d'échange préparé des conseils de quartiers avec Mme Ségolène ROYAL.

Projection « paroles d'habitants » : le bureau du centre ville avait décidé de le visionner à l'unanimité car il durait peu de temps.

Objet : Bilan de l'opération des « balcons fleuris » et de la journée « Bien en ville sans ma voiture ».

« Balcons Fleuris » : Catherine GANIVET rappelle l'opération du 22 septembre et indique que le jury a décidé de récompenser trois commerçants et quatre particuliers en leur remettant une plante et deux tickets gratuits pour la roue de la Place de la Brèche remis par l'association des commerçants de Niort. La commission cadre de vie/environnement remettra les lots aux commerçants et particuliers qui étaient absents ce soir.

Commerçants

GUITARES SOLO	MALLE AUX IDEES	SERGE
44 rue Saint Jean	3 rue Notre Dame	24 rue de l'Arsenal

Particuliers

M. et Mme GABARD	Melle BOUILLY	Mme NICOLLE
4 rue du Soleil	17 rue Saint Gelais	9 rue Jean Migaud 27 rue Basse (pas de nom de particulier)

Quatre fleuristes ont été choisis. Les co-présidentes du conseil de quartier leur ont envoyé un courrier de remerciement (en raison de leur profession ils sont hors concours).

Central Parc	Brillat	Art et Nature	La Petite Boutique des Horreurs
49 Rue Saint Jean	2 rue Sainte Marthe	20 rue Saint Jean	11 rue de l'Huilerie.

Il est demandé à la commission cadre de vie/environnement d'établir la liste des participants.

« Bien en ville sans ma voiture » : le 22 septembre certains membres du conseil de quartier tenaient le stand Point Info Mairie dont le thème était le civisme. Les Niortais se sont exprimés sur un cahier notamment sur les déjections canines (prévoir des sacs adaptés, envisager des verbalisations par les emplois jeunes). Un groupe de travail intitulé la « réflexion sur la journée en ville sans ma voiture et pour un centre ville vivant » s'est constitué : Gilles ALBERT, Bernard AROLDI, Maurice BAGOT, Georges COLOMER, Alain CRIGNON, Michèle JOUSSEAUME, Françoise MAYE, Jean-Michel PIERRE, Marie TROCME, Emmanuelle VITTU.

Bernard AROLDI : cette journée fait l'objet d'un sondage actuellement auprès des commerçants de l'association. Cette journée présente des inconvénients et ne fonctionne pas. Les animations des rues Ricard et Victor Hugo ont amené du monde dans ces rues, toutefois les autres rues ont été délaissées cette journée-là. Par ailleurs peu de monde se déplace c'est donc une formule à laquelle il faut réfléchir avec la municipalité pour l'améliorer sans que cette opération soit coûteuse et sans gêner les riverains. Proposer une expérimentation et modifier les habitudes est à étudier. M. AROLDI signale qu'une grogne se fait sentir auprès des commerçants.

Françoise BILLY : la santé des commerces est importante pour la municipalité. Y a-t-il un syndrome de la journée sans voiture ? Lorsque les rues Sainte Marthe et Rabot sont devenues piétonnes ce fut une révolution culturelle. Une opération de communication est à travailler. Les samedis et les dimanches piétonniers organisés par les commerçants sont une réussite : pourquoi la journée sans voiture entraîne autant de gêne ?

Bernard AROLDI : avoir mis les rues Sainte Marthe et Rabot a effectivement révolutionné le centre ville. Mais ces deux rues vieillissent mal et sont moyennement entretenues.

Interventions : il faut prévoir une journée spécifique pour les piétons en plus de la journée sans voiture. L'utilisation de véhicules électriques comme la ville de La Rochelle pourrait être envisagée.

Néanmoins une opération comme celle du 22 septembre est à préparer un an à l'avance et non au mois de juin comme ce fut le cas cette année. Il rappelle aussi que l'Adjoint au Maire chargé de cette

opération doit prendre en considération les réflexions du conseil de quartier ce qui n'a pas été le cas cette année. C'est la huitième année de la journée sans voiture à Niort, c'est une journée qui s'organise. On parle de la santé des commerçants mais il ne faut pas négliger la santé des habitants. Peu de monde a le réflexe d'utiliser le vélo.

Bernard AROLDI : il est difficile de demander aux gens de se garer à 2 km de leur lieu de travail. Au Portugal, les véhicules pénètrent sous la ville, aucune voiture ne circule à l'extérieur, peut être que la ville de Niort pourrait s'approcher de ce concept.

Interventions : la ville d'Angoulême est interdite aux véhicules à certaines périodes c'est très agréable et accepté par tous pourquoi Niort ne peut pas changer ses habitudes ? Supprimer le parking de la rue Victor Hugo pourrait rendre une attractivité. Rendre la vie à la ville est important. Avec de l'imagination l'aspect civique et l'intérêt des commerçants peuvent être conciliés. C'est un jour perturbant, je n'ai pas pu rentrer sur mon parking avant 19h00. Elle considère la journée sans voiture comme un gadget. Les commerçants de Niort habitent-ils Niort ?

Bernard AROLDI : peu de commerçants habitent Niort. M. AROLDI fait remarquer que les rues de Niort sont inanimées passées 19h00. L'association des commerçants va essayer de faire changer les mentalités, surtout auprès des jeunes commerçants qui sont de plus en plus nombreux.

Objet : Validation du règlement intérieur, et remplacement des suppléantes du Bureau (Mmes DURGAND et LEVAIN devenues titulaires).

Le règlement intérieur est accepté. Jean-Michel PIERRE et Christiane BERNIS intègrent le bureau en tant que membres suppléants.

Objet : Valorisation du patrimoine immobilier.

Réponse Mairie/proposition Conseil

Maison de la Vierge : depuis 6 mois elle se dégrade, c'est une partie du patrimoine que Niort perd si la ville n'agit pas. Le financement de la restauration est assuré en partie par la ville, par le conseil régional, par le conseil général et peut être par les fonds européens. Plus on attend et plus le coût de la restauration sera élevé. La réflexion du conseil de quartier est de savoir comment sera utilisée la Maison de la Vierge (accueillir un artisan). A ce jour elle est consolidée elle ne reste pas sans sécurité pour les riverains. Tout un patrimoine est à valoriser notamment la vieille maison rue Basse et celle de la rue Mellaise. La commission cadre de vie/environnement va aller sur place pour faire un état des lieux vieilles maisons en perdition (notamment rue de Pont).

Nathalie BEGUIER : si rien n'est fait à ce jour c'est que la ville n'a pas encore obtenu de subvention. Les élus vont rappeler la DRAC pour l'obtenir afin de restaurer la Maison de la Vierge. Nathalie BEGUIER informe qu'une visite du patrimoine du centre ville est prévue prochainement. A l'issue de cette journée un document sera établi au deuxième semestre 2005. Le conseil de quartier sera sollicité pour donner ses idées notamment pour les Remparts.

Françoise BILLY : la Maison de la Vierge fait l'objet de toute l'attention de la municipalité. Toutes les pistes sont ouvertes, les propositions du conseil de quartier sont les bienvenues. Françoise BILLY s'engage à ce que ce dossier soit traité de façon effective par la municipalité.

Interventions : serait-il possible d'obtenir la réédition du plan historique ou un inventaire du patrimoine de la ville de Niort ? L'église Notre Dame est dans un état pitoyable même si elle est restaurée.

Françoise BILLY : l'église Notre Dame fait l'objet de gros travaux. La restauration est conséquente et la somme qui y est consacrée importante. L'inventaire du patrimoine est déjà établi, Christian GENDRON en est le détenteur. Peut être faudrait-il inviter de nouveau M. GENDRON à un prochain conseil de quartier. Elle rappelle qu'un travail important est fait avec les écoles élémentaires (CM1 et CM2) pour organiser des visites de l'hôtel de ville et de l'hyper centre.

Objet : Divers.

Réponse Mairie/Proposition Conseil

- Roue place de la Brèche : Comment les commerçants ont eu l'idée de la roue ?

Bernard AROLDI : le choix a été fait comme étant « une promotion de la ville » pour avoir des retombées positives

- Plafond lumineux place de la brèche : il devait s'inscrire dès le mois de février 2004. Le budget de la grande roue est de 360 000 euros dont 180 000 euros, une partie est financée par l'association des commerçants.

- Marché de Noël : le coût global est de 46 000 euros, une partie est financée par l'association des commerçants, 18 000 euros sont financés par la ville de Niort. La démarche est de toujours valoriser la ville de Niort.

- Combien y a-t-il de commerçants à Niort ?

Bernard AROLDI : l'ensemble du centre ville comprend 220 commerçants.

- Baby foot : coût 1 178 euros, il sera livré d'ici quelques jours à la MCC du Port.

- Place du Roulage : penser à intégrer les pistes cyclables.

- Parking des Capucins : un article est paru spécifiant l'insatisfaction générale et indiquant qu'une étude va être refaite. Le conseil de quartier avait demandé la sécurisation du parking.

Laurence FAUCON : le conseil a demandé une voie pour sortir du parking étant impossible le parking a été fermé.

Interventions : le parking a été fermée sans étude préalable. Normalement la fermeture du parking était provisoire. Par ailleurs depuis peu le parking de Leclerc est fermé du côté de la rue de Fontenay. Les automobilistes empruntaient ce parking pour éviter la circulation, désormais c'est impossible en conséquence ils passent par la rue des Quatre Vents à grande vitesse. Il y a aussi un report vers la rue de Fontenay, les riverains ne sont pas satisfaits.

Laurence FAUCON : il n'y a aucune trace disant que la fermeture serait provisoire. Elle se souvient d'un courrier disant que le conseil de quartier choisissait l'étude N° 2.

Nathalie BEGUIER : les riverains de cette rue vont être reçus prochainement.

- Aire de jeu rue Tartifume : cela devait être fait au deuxième semestre 2004, il reste peu de temps qu'en est-il ?

Laurence FAUCON : elle va se renseigner pour savoir ce qu'il en est

- Plantation Avenue de Paris : une autre entreprise vient d'être retenue, le marché n'a pas encore été notifié (il est attribué) un mois de préparation est nécessaire les plantations seront prévues au mieux en janvier 2005. Par ailleurs il est dommage que les décorations de Noël ont déjà été installées, elles ne font que mettre en valeur les travaux non terminés, notamment les trous prévus pour les plantations.

- Pourquoi ne pas envisager des sapins provisoires ?

Bernard JOURDAIN : il n'y a de sapins en stock, il faut avoir le devis de trois fournisseurs cela prendrait trop de temps.

Laurence FAUCON : un marché est attribué pour cela.

- Infiltration d'eau chez Mme Mainguenaud (square Molière) : travaux fait fin octobre 2004.

- Village de la glisse de Noël : l'accès au village est gratuit.

- Fouilles de la place de la Brèche : même si rien n'a été trouvé, il aurait été bien d'avoir le résultat.

- Place de la Brèche : y aura-t-il un référendum ?

Nathalie BEGUIER : Alain BAUDIN fera une conférence de presse mercredi 10 novembre. Les informations seront dans la presse vendredi 12 novembre.

- Rue du Vivier : Marc VECHAMBRE rappelle que des promesses ont été faites en réunion publique, le 5 décembre 2003, aux établissements « les Terrasses », par Mme RAVENEAU, Elue municipale, responsable de la voirie. Ces promesses concernaient la confirmation de travaux d'aménagements sur la rue du Vivier :

- réaménagement sécurisé au niveau du stop/bretelle boulevard de l'Europe/rue du Vivier côté montant

- réaménagement devant l'établissement « Les Terrasses »

- étude sur l'axe de la rue du Vivier

Les riverains du quartier, étonnés de ne pas avoir de réalisations, malgré l'engagement de Mme RAVENEAU doutent de la parole engagée.

Catherine GANIVET indique que la journée de la démocratie nationale est fin janvier 2005.

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Mercredi 24 novembre : 19h45/22h00, salles des commissions

CONSEIL DE QUARTIER

Mercredi 8 décembre : 19h45/22h30, Salle de Justice de Paix

LÀ OÙ JE VIS, J'AGIS ...
